



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La France n'est pas à vendre à des pays étrangers !

Question écrite n° 23086

Texte de la question

Mme Valérie Boyer alerte M. le Premier ministre sur la conférence internationale pour la paix et la solidarité organisée à Paris le mardi 17 septembre 2019. Ce mardi 17 septembre, une « conférence internationale pour la paix et la solidarité » se tiendra au cœur de la capitale française, à Paris. Ce rassemblement est organisé par la Ligue islamique mondiale (LIM), une organisation saoudienne et par la Fondation de l'islam de France (FIF). Vendredi 13 septembre, le président par intérim du Conseil français du culte musulman (CFCM), Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, avait dénoncé « l'instrumentalisation du dialogue inter-religieux dans notre pays par des organisations étrangères » les qualifiant de « faits assez graves pour les dénoncer ». Mme la députée veut saluer l'engagement d'Ensaf Haidar, actuellement en France pour dénoncer la tenue de cette conférence. Elle est l'épouse du *blogger* saoudien Raif Badawi condamné à 10 ans de prison et 1 000 coups de fouet pour blasphème. Selon le programme initial, le Premier ministre devait y participer avec le Président de la République. Pourtant lors de la conférence de presse de post-Grand débat, le 25 avril 2019, le Chef de l'État considérait que « le Gouvernement serait intraitable face à ce communautarisme qui s'est installé dans certains quartiers de la République et ces gens qui au nom d'une religion poursuivent un projet politique, celui d'un islam politique qui veut faire sécession avec notre République ». Le Premier ministre prétend lutter contre l'islam radical, pourtant la Ligue islamique mondiale est « le bras armé idéologique » du wahhabisme et plus particulièrement de la diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite qui vise à diffuser le wahhabisme salafiste dans le monde. La députée précise que son secrétaire général, Mohammed Al-Issa, a été ministre de la justice de l'Arabie de 2009 à 2015. Il a fait emprisonner plusieurs dizaines de militantes et de militants des droits de l'Homme. Ils sont torturés ou condamnés à mort. Encore récemment, il cautionnait un assassinat extrajudiciaire perpétré par les services de son monarque et accepte que soit pratiquée la torture contre de jeunes saoudiennes et saoudiens. Son organisation a également signé un accord de partenariat avec l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) qui avait lancé un projet stratégique pour empêcher les jeunes musulmans de s'intégrer en occident. Ghaleb Bencheikh, président de la Fondation pour l'islam de France a quant à lui annoncé un changement des statuts pour lui permettre de recevoir des « pétrodollars » saoudiens. Dans la foulée, il aurait réuni le conseil d'administration et décidé de faire modifier les statuts de la FIF qui, jusque-là, interdisait le financement étranger (extra-communautaire). Elle lui demande pourquoi le Gouvernement ne s'y est pas opposé. Pourquoi un tel silence du ministre des cultes, ministre de l'intérieur ? Et comment un tel silence est possible ? À combien s'élèvent ces dons et quelles sont les contreparties ? Elle se demande si la tenue d'une telle conférence serait une contrepartie. Cela signifie-t-il que, demain, d'autres associations pourront être financées par des pays étrangers ? Mme la députée aimerait des réponses à ces questions. M. le Premier ministre a prétendu faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une grande cause nationale pourtant elle lui rappelle que les Saoudiennes n'ont pas l'autorisation de montrer leurs cheveux, ni d'établir le moindre contact visuel avec un représentant de la gent masculine. Soumises aux hommes, elles ont l'interdiction de quitter le foyer, et pour éviter toute tentation et toute velléité d'indépendance, ne peuvent être détentrices d'un compte bancaire. C'est à l'homme que revient la charge du foyer, c'est donc à lui de gérer les comptes. Car en Arabie saoudite, les hommes ont non seulement un statut de chef de famille, mais ils sont aussi des tuteurs pour leur femme, leur sœur ou leur fille (même si ces dernières sont majeures). De nombreux médias français parlent « d'avancée majeure » dans le pays avec l'autorisation donnée aux

femmes pour conduire sauf que personne ne précise que leur tuteur légal doit encore donner son autorisation. En mai 2018, au moment même où les femmes étaient autorisées à conduire, que le royaume a lancé une campagne de répression contre les militantes pour les droits des femmes. Au moins huit femmes, dont Loujain al-Hathloul, 29 ans, activiste, qui s'était photographiée conduisant une voiture, et ce, juste avant l'adoption de la loi et Aziza Al-Youssef, une universitaire d'une soixantaine d'années, ont été arrêtées pour dissidence, les journaux pro-gouvernement les qualifiant de « traîtresses de la Nation », et les accusant d'avoir eu « l'intention de saper la sécurité, la stabilité et l'unité nationale du royaume ». Et comment ne pas parler de la peine de mort pour les couples de même sexe ? Hakim El Karoui, un des proches du Président de la République écrivit dans une note de 2018 intitulée « La fabrique de l'islamisme » : « L'Arabie saoudite exporte officiellement le wahhabisme () par le biais d'institutions théoriquement autonomes, mais qui se trouvent en réalité dans le giron des structures étatiques saoudiennes : La Ligue islamique mondiale (LIM) fait office d'organe central. C'est un instrument diplomatique de la famille royale saoudienne dont l'objectif est d'organiser la coopération entre les États islamiques dans les différents domaines politiques, économiques et culturels. Ainsi, la volonté expansionniste de l'Arabie saoudite, soutenue par les financements [pétroliers], reflète l'idéal panislamiste du gouvernement saoudien qui cherche à avoir le monopole sur l'islam, sur le discours comme sur les musulmans. Le wahhabisme comme *soft power* est un levier diplomatique qui permet à l'Arabie saoudite de peser sur la scène internationale. ». La France est dans un jeu de dupes avec une Arabie saoudite qui l'invite à changer de comportement mais qui, depuis 2014, mène une guerre silencieuse au Yémen. Demain, avec la tenue d'une telle conférence, le Gouvernement reste de nouveau silencieux, passif, complaisant, voire complice face à une organisation islamique, la LIM, qui incarne un islam qui n'est pas compatible avec les valeurs de la République. Elle lui demande s'il va rappeler la prééminence des lois de la République, opposables à tous, sur toute loi « divine », tradition ou coutume communautaire ; le droit de changer de religion (conformément à la déclaration universelle et à la convention européenne des droits de l'Homme), ou de n'en avoir aucune ; l'égalité de la femme, y compris en matière de mariage, de divorce, de vie familiale et de succession ; l'égalité absolue entre individus, quelles que soient leurs orientations sexuelles, leurs origines ou leurs appartenances. La France n'est pas à vendre ! Le Premier ministre parle d'un islam de France mais il s'agit d'un islam politique en France et en Europe. Au lieu de faire front commun dans la lutte contre l'islamisme radical et le terrorisme, il semble préférer accroître le repli communautariste, les particularismes et les querelles politico-religieuses. Cette inadéquation et cette incohérence entre ses paroles et ses actes soulèvent l'attention de Mme la députée. Elle regrette qu'aucune action ou volonté politique coordonnée ne soit mise en place lorsqu'il s'agit de l'islam en France. Elle lui demande donc d'interdire ce rassemblement.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23086

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8208

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)